

Projet du Pôle Océanique Aquitain

(2) Le choix du site

Les contraintes associées à la création du Pôle

1. Lien Laboratoire - terrain

Le développement de toute recherche moderne en océanographie suppose l'existence d'un lien étroit entre les actions conduites sur le terrain (observations, prélèvements, expérimentations) et au laboratoire (expérimentations, analyses, modélisation). En pratique, ceci se traduit par la nécessité de posséder un site de mouillage, permanent, sécurisé et adapté (engin de levage) pour le navire de station à proximité immédiate du futur Pôle pour manipuler les équipements performants volumineux et transférer, rapidement et avec un minimum de perturbations, des organismes ou même des portions d'écosystèmes depuis le milieu vers le laboratoire.

2. Pompage d'eau de mer de bonne qualité

Les composantes scientifiques et muséales du POA supposent toutes deux l'existence d'un système sécurisé d'alimentation des aquariums en eau de mer de qualité pour le maintien sur le long terme d'organismes vivants destinés à être étudiés et/ou présentés au public.

3. Association entre structures de recherche et médiation scientifique

Le couplage étroit associant les activités muséales et scientifiques du Pôle Océanographique Aquitain, tel que défini plus haut, implique l'impossibilité de séparer physiquement les activités de recherche et de médiation au sein du Pôle.

Analyse des sites

Ces dernières années, de nombreuses réflexions ont été conduites par l'Université Bordeaux I, soit seule, soit en interaction avec d'autres partenaires (bureaux d'étude, Associations, etc.). Six sites ont ainsi été envisagés pour l'implantation du projet du POA :

SITES ETUDIÉS	+ / -
Pereire	<ul style="list-style-type: none">- pas de liaison laboratoire-terrain, difficulté d'insertion du projet dans l'environnement type « villa sous les arbres »- impossibilité du pompage d'eau de mer sans filtration, difficulté d'obtenir la qualité de l'eau nécessaire- éloignement du centre ville fortement susceptible d'affecter la fréquentation du Musée-Aquarium
Grand Port/Quai Goslar	<ul style="list-style-type: none">+ possibilité de créer la liaison laboratoire-terrain avec le mouillage permanent et sécurisé du navire de la station+ proximité de la station IFEMER et les bureaux des affaires maritimes- incompatibilité des activités scientifiques avec certaines activités conduites à proximité (carénage)- pompage difficile et risqué de l'eau de mer (expérience malheureuse de la station IFREMER)- qualité de l'eau insuffisante due à la proximité du chenal de la Canelette (forte source d'hydrocarbures due au Port de La Teste)- parcelle disponible de 2 500 m2 insuffisante
Grand Port/jetée	<ul style="list-style-type: none">- pompage difficile et risqué de l'eau de mer (expérience malheureuse de la station IFREMER)- qualité de l'eau insuffisante due à la proximité du chenal de la Canelette (forte source d'hydrocarbures due au Port de La Teste)- impact écologique majeur (herbiers de zostères) lié à la nécessité de gagner plusieurs milliers de m2 sur le bassin- forte incompatibilité avec la Loi Littorale et Natura 2000
Terrains « Couach »,	<ul style="list-style-type: none">- qualité de l'eau insuffisante due à la proximité du chenal de la Canelette (forte source d'hydrocarbures due au Port de La Teste)- faible profondeur des fonds empêchant le mouillage du bateau du laboratoire et empêchant le lien laboratoire-terrain- solution technique de pompage trop onéreuse- impact écologique important dû à la proximité immédiate d'une zone humide (Les Prés Salés Ouest de La Teste)- éloignement du centre ville fortement susceptible d'affecter la fréquentation du Musée-Aquarium
Site actuel / place Peyneau	<ul style="list-style-type: none">- liaison laboratoire-terrain difficile, mouillage permanent impossible- qualité de l'eau insuffisante due à la proximité du chenal de la Canelette (forte source d'hydrocarbures due au Port de La Teste)- pas de continuité de l'activité scientifique pendant les travaux (2 à 3 ans), la nature des recherches étant largement incompatibles avec la construction du POA et aucune solution envisageable pour l'arrêt d'exploitation du Musée-Aquarium- incompatible avec le montage financier supposant la valorisation du terrain
Petit Port	<ul style="list-style-type: none">+ possibilité physique de l'implantation, forte interaction laboratoire-terrain via mouillage permanent du bateau+ pompage d'une eau de mer de qualité à marée montante+ proximité de la station IFREMER+ proximité du centre-ville et pertinence pour le Musée-Aquarium : création d'un point majeur d'intérêt dans le quartier de l'Aiguillon qui améliore la liaison entre la ville et le port+ opportunité de réhabiliter le site pour en faire un lieu de vie centré autour du Musée-Aquarium, transformant la rue des marins en un espace piéton et la construction d'un hypostyle largement ouvert sur le port de plaisance+ possibilité d'aménager un « point de vue » public sur le toit-terrasse

En conclusion, il apparaît qu'en l'état actuel, seul le site du Petit Port permet l'implantation du POA dans sa dimension (et donc son ambition) affichée.

Les 5 autres sites considérés présentent tous des impossibilités majeures. L'Université Bordeaux 1 a pris un soin tout particulier dans la réflexion globale du projet afin d'intégrer le futur Pôle Océanographique Aquitain dans les meilleures conditions possibles en prenant en compte les contraintes fonctionnelles, environnementales et urbanistiques.

Selon nous, le secteur de densité moyenne du site du petit port, caractérisée par la présence de grands immeubles de près de 25 m, est particulièrement adaptée à recevoir un équipement public de cette qualité.

On peut souligner que le projet est situé dans la zone des infrastructures et équipements portuaires. En ce sens, le projet participe à créer un lien entre la zone d'équipement portuaire et le tissu urbain limitrophe.